

Vos interlocuteurs

L'équipe de soins mise à votre disposition se compose de :

Pr B. Aouizerate, Professeur des Universités, Praticien Hospitalier
Pr T. Bienvenu, Professeur des Universités, Praticien Hospitalier
Dr F. Gay, Chef de Clinique, Assistant Spécialiste
Dr J. Minjoulat-Rey, Praticien Hospitalier
Dr M. Said. Praticien Hospitalier
Dr D. Etchecopar – Etchart, Praticien Hospitalier
Mme L. Trijoulet, Cadre de Santé
Mme M. Sanchez, Psychologue (spécialité Neuropsychologie)
Mme F. Hoorelbeke, Infirmière
Mme A. Rebouché, secrétaire

Nous contacter

Si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires,
bénéficier d'un avis rapide, voire adresser un de vos patients,
vous pouvez nous contacter :

Tél : 05.33.57.81.51
Fax : 05.56.56.17.02
Courriel : cerpad@ch-perrens.fr

Plan du CH Charles Perrens



Comment venir ?

Tram :
Arrêt Hôpital Pellegrin
Ligne A

Bus :
Arrêt Charles Perrens
Lignes 8, 24 et 41



**Pôle
PGU**

CENTRE DE REFERENCE REGIONAL des PATHOLOGIES ANXIEUSES et DE LA DÉPRESSION (CERPAD)

**Une offre de soins de recours
en Nouvelle-Aquitaine**

Chef de service : Pr AOUIZERATE
Responsable médical : Pr BIENVENU



ENJEUX D'UNE PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE

La **dépression majeure** compte parmi les troubles psychiatriques les plus fréquents. Elle est souvent associée à d'autres affections, dont les troubles anxieux.

Elle s'avère en général **d'intensité sévère**, alors responsable de perturbations importantes du fonctionnement social, familial et professionnel.

Les **rechutes** en constituent une des caractéristiques évolutives, justifiables d'une prise en charge thérapeutique spécifique et adaptée.

Sur la base de ces considérations, un

Centre de Référence Régional des Pathologies Anxieuses et de la Dépression (CERPAD)

vient d'être créé au sein du **Centre Hospitalier Charles Perrens**, répondant à un besoin évident en santé mentale.

L'objectif est d'améliorer la prise en charge globale clinique et thérapeutique des patients souffrant de dépression majeure dans le cadre du développement de **coopérations entre les secteurs privé et public**.

OFFRE DE SOINS

De façon plus précise, il s'agit d'offrir aux confrères généralistes et spécialistes de la discipline des secteurs public et privé de la région Aquitaine un dispositif de soins et une prise en charge spécialisée de la pathologie dépressive et anxieuse destinés à :

- ✓ proposer une évaluation **diagnostique** complète,
- ✓ permettre une évaluation **psychométrique** de la sévérité des manifestations dépressives et comorbides anxieuses,
- ✓ offrir une évaluation des fonctions **cognitives** (attention, mémoire...) par un bilan neuropsychologique,
- ✓ définir une démarche thérapeutique claire et structurée, qu'elle soit **pharmacologique** et/ou **psychothérapique** (thérapie comportementale et cognitive, relaxation, hypnose...)
- ✓ procéder à un **travail d'orientation ou réorientation** du patient à la demande du médecin référent et lorsque cela s'avérera nécessaire.

PARTICIPATION À LA RECHERCHE

Au-delà de cette offre de soins, il peut vous être proposé de participer aux projets de recherche en cours, menés au sein du Centre de référence régional des pathologies anxieuses et de la dépression, comme cela vous est indiqué dans le feuillet ci-contre, joint à la plaquette.